

Gourmandise.

Le duc de Mayenne, chef des ligueurs¹, aimait beaucoup la bonne chère; il passait à table tout le temps pendant lequel son infatigable rival, Henri IV, le laissait tranquille. Rarement il en sortait sans avoir la tête échauffée, et c'est dans ces moments heureux qu'il battait en idée Henri IV, qui le battait ensuite en réalité.

Le jour de la bataille d'Arques², il dîna copieusement comme à son ordinaire; on lui avait servi un melon excellent, et il se disposait à le manger, lorsqu'on vint l'avertir que la cavalerie de Henri IV s'était imprudemment avancée dans un taillis, où elle serait surprise et écrasée s'il voulait en donner l'ordre; que l'armée des ligueurs, profitant de ce triomphe, acheté sans peine, pourrait se jeter à l'improviste sur le camp ennemi, le forcer, et peut-être faire prisonnier Henri lui-même.

« Un moment, dit Mayenne, laissez-moi achever mon melon. »

Peu d'instants après, un officier survient et lui fait un rapport semblable au premier. Même réponse : « Laissez-moi achever mon melon. »

Enfin on lui annonce qu'on aperçoit l'armée ennemie, et qu'il n'a plus que le temps de monter à cheval.

« J'ai fini ! » s'écrie-t-il avec un air de satisfaction. Il monte à cheval et est complètement battu : juste châtement de son intempérance et de sa gourmandise.

Trait d'un enfant de cinq ans.

[1789.]

Voici un exemple d'abstinence d'autant plus touchant qu'il prend sa source dans la tendresse filiale, et que c'est un enfant de cinq ans qui l'a donné. Un curé des environs de Rennes avait fait venir chez lui trois enfants de l'un de

1. Ennemis de Henri IV. avait 25,000 hommes; Henri IV n'en avait que 10,000.
2. Près de Dieppe, en 1589. Mayenne

ses paroissiens fort misérable, pour leur faire prendre mesure d'habits : le froid était rigoureux; les trois enfants étaient transis. Le bon curé leur dit de s'approcher du foyer, et leur fait apporter du pain et un peu de viande. Les deux aînés mangent leur portion de bon appétit; le troisième regardait la sienne d'un air bien satisfait, mais il n'y touchait pas. « Quoi ! mon enfant, lui dit le curé, tu ne manges pas ? — Non, monsieur, répondit le marmot; je garde mon pain et ma viande pour ma mère, qui est malade. — Mange toujours, mon petit ami, j'enverrai ce qu'il faut à ta maman. — Non, je ne mangerai pas; je veux lui porter ce que voilà, car maman est malade. »

A ces derniers mots, les yeux de l'enfant se remplissent de larmes. « Ta mère, mon petit, ne manquera de rien, reprit le curé; mais, crois-moi, mange, tu dois avoir faim. — Oui, j'ai faim; mais maman est malade. — Eh bien, tiens, voilà du pain et de la viande que tu lui porteras toi-même; mais je veux que tu manges ce que je t'ai donné. — Dans ce cas-là, monsieur, je mangerai bien mon pain sec : ma viande, je veux la garder pour maman. »

§ V. PATIENCE.

La colère est un accès de démence;

Ne sois ni fier, ni emporté; évite les querelles, source féconde de tous les malheurs;

Il faut être plus prompt à apaiser un ressentiment qu'à éteindre un incendie. (*Moralistes anciens.*)

L'impatience aigrit et aliène les cœurs, la douceur les ramène. (Mme DE MAINTENON.)

Faites-vous une étude de la patience et sachez céder par raison. (Mme DE LAMBERT.)

Quand on me fait une injure, je tâche d'élever mon âme si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à moi. (DESCARTES.)

Une discussion s'élève : tu te querelles; tu te bats. Que conclure de là? que tu avais raison? Non, mais que tu es brutal. (B.)

Le duel est réprouvé par la loi divine et interdit par les lois humaines. (*Cours de Morale.*)

Thémistocle ¹.

Lors de l'invasion de Xerxès, roi de Perse, les chefs des diverses républiques de la Grèce, réunis en conseil de guerre, délibéraient sur le parti qu'on devait prendre. Eurybiade, chef des Lacédémoniens, eut une vive discussion avec le chef des Athéniens, Thémistocle. Eurybiade s'opiniâtrait dans son avis qui, si on l'avait suivi, aurait causé la perte de l'armée : Thémistocle le réfutait avec chaleur. Irrité de la contradiction et ne voulant plus rien entendre, Eurybiade leva son bâton sur le chef athénien.

Qu'eût fait alors un homme vulgaire ? Il se serait livré à un ressentiment qui n'était que trop juste, il aurait repoussé l'outrage par l'outrage, et il s'en serait suivi une haine mortelle, non-seulement entre les deux chefs, mais encore entre les deux peuples, et le salut de la Grèce entière eût été compromis.

Mais Thémistocle n'était sensible qu'à l'intérêt de la patrie : « Frappe, dit-il à Eurybiade, mais écoute ². »

A ces mots, Eurybiade rougit, écouta, et reconnut que l'avis de Thémistocle était le meilleur. On suivit cet avis, qui sauva la Grèce.

Socrate.

Une des qualités les plus remarquables de Socrate était une tranquillité d'âme qu'aucun accident, aucune injure, aucun mauvais traitement ne pouvaient altérer. On dit cependant que ce philosophe était né fougueux et emporté ; sa rare patience était le fruit des efforts qu'il avait faits pour se vaincre. Un jour, ayant reçu d'un brutal un vigoureux soufflet, il se contenta de dire en riant : « Il est fâcheux de ne savoir pas quand il faut se couvrir la tête d'un casque. »

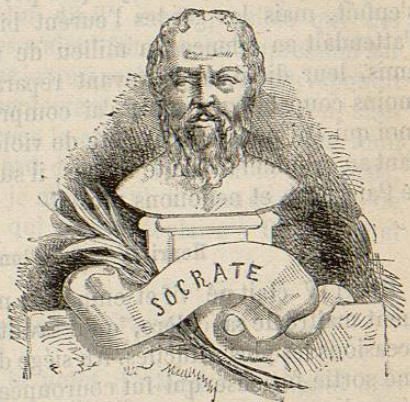
Il trouva dans sa propre maison une ample carrière pour

1. Thémistocle rendit à Athènes, sa patrie, et à la Grèce entière les plus grands services : il fut ensuite banni par ses concitoyens, et se réfugia

chez le roi de Perse ; mort 470 ans av. J. C.

2. Voir plus loin *Devoirs envers la patrie, bannissement aux lois.*

exercer sa patience, et Xantippe, son épouse, le mit à une rude épreuve par son humeur bizarre, emportée, violente. Un soir qu'il donnait à souper à un de ses amis, Xantippe, pendant le repas, lui chercha querelle, cria, tempêta suivant son usage, se leva en fureur, et renversa les plats sur la table. L'ami, étonné de cette incartade, voulait s'esquiver ; mais Socrate le retenant : « Ne vous éloignez point, lui dit-il ; un jour que je dînais chez vous, une poule, en volant sur la table, ne renversa-t-elle pas les plats ? Nous ne fîmes qu'en rire. Faisons aujourd'hui de même. »



Un jour Xantippe, dans un accès de colère, lui arracha son manteau au milieu de la rue et le jeta dans la boue. Les amis du sage lui conseillaient de punir sur-le-champ cette conduite insolente, et de lui faire sentir une bonne fois qu'il était le maître. « C'est-à-dire, répondit Socrate, qu'un mari et une femme aux prises seraient pour vous un spectacle fort amusant ; mais je ne suis pas d'humeur à vous donner la comédie à mes dépens. »

Alcibiade ¹ s'étonnait qu'il pût supporter les cris éternels de cette femme acariâtre. « J'y suis tellement accoutumé, répondit-il, que ses clameurs ne font pas plus d'impression sur moi que le bruit d'une roue. » Jusqu'à sa mort, ce grand philosophe souffrit, sans se plaindre, les emportements de cette femme, que le ciel semblait n'avoir créée que pour exercer sa vertu.

1. Disciple de Socrate, homme d'État et général célèbre ; mort 404 ans av. J. C.

Casimir ¹.

Un seigneur polonais, jouant avec le roi Casimir II, perdit toute sa fortune. Égaré par le désespoir, il injuria ce prince, et s'oublia même jusqu'à porter la main sur lui. Il s'enfuit, mais les gardes l'eurent bientôt arrêté. Casimir l'attendait en silence au milieu de ses courtisans : « Mes amis, leur dit-il en le voyant reparaitre, cet homme est moins coupable que moi; j'ai compromis mon rang, c'est moi qui l'ai poussé à cet acte de violence. » Puis, s'adressant au criminel : « Tu te repens, il suffit : reprends ce que je t'ai gagné, et ne jouons plus. »

Henri IV ² et Crillon ³.

Henri IV était né vif et emporté; mais il se rendit tellement maître de sa colère, qu'il savait se modérer dans les occasions les plus difficiles. Au siège de Rouen, l'ennemi fit une sortie furieuse qui fut couronnée de succès. On rejeta généralement la faute de cet échec sur Crillon. Crillon voulut se justifier : il alla trouver le roi, qui ne parut pas aussi persuadé de ses raisons qu'il l'eût voulu. Des excuses, il passa à la chaleur de la contestation, et de la contestation à l'emportement. Le roi, irrité de ce manque de respect, lui ordonna de sortir. Crillon revenant à tout moment, on s'aperçut que Henri allait perdre patience. Enfin Crillon sortit, et le roi, s'étant calmé, dit aux seigneurs qui l'accompagnaient : « La nature m'a formé colère; mais, depuis que je me connais, je me suis toujours tenu en garde contre une passion qu'il est dangereux d'écouter. Je le sais par expérience, et je suis bien aise d'avoir de si bons témoins de ma modération. »

Trait de S. François de Sales.

Un homme qui n'avait pu obtenir de saint François de Sales une faveur que la conscience de l'évêque ne lui per-

1. Roi de Pologne, mort en 1194.

2. Né en 1553, roi de 1589 à 1610.

3. Surnommé le Brave, l'un des plus

grands capitaines du xv^e siècle (1541-1615).

mettait pas d'accorder, s'en irrita et lui adressa les paroles les plus insultantes, sans que le prélat parût s'en émouvoir. Cet homme s'étant retiré, le frère de François de Sales, qui avait été témoin de cette scène, lui représenta qu'il aurait dû répondre à cet insolent : « N'avez-vous donc pas été sensible à ses outrages? lui dit-il; est-il possible que des paroles aussi injurieuses n'aient fait aucune impression sur vous? — Voulez-vous que je vous parle sincèrement, répondit le pieux évêque : non-seulement dans cette occasion, mais dans bien d'autres, je sens la colère bouillonner dans mon cerveau, comme fait l'eau dans un vase sur le feu; mais, avec le secours du ciel, je mourrai plutôt que de faire ou de dire la moindre chose qui puisse déplaire à Dieu; j'en ai formé la résolution, j'y serai fidèle. »

Turenne et La Ferté.

Turenne, étant sur le point d'attaquer les lignes des ennemis qui assiégeaient la ville d'Arras, n'avait point les outils qui lui étaient nécessaires. Il en envoya demander par un de ses gardes au maréchal de La Ferté, son collègue dans le commandement. Le garde vint bientôt après dire que La Ferté les avait non-seulement refusés, mais encore qu'il avait accompagné son refus de paroles fort désobligeantes pour Turenne. Turenne, s'adressant aux officiers qui se trouvaient auprès de lui, se contenta de dire : « Puisqu'il est si fort en colère, il faut nous passer de ses outils, et faire comme si nous les avions. »

Abauzit.

Abauzit était un philosophe aussi modeste que savant, passant sa vie dans l'étude des sciences et dans l'exercice de toutes les vertus : un trait suffira pour donner une idée de son extrême douceur. Il avait la réputation de ne s'être jamais mis en colère. Quelques personnes s'adressèrent à sa servante pour s'assurer s'il méritait cet éloge. Elle répondit que depuis trente ans qu'elle était à son service, elle ne

l'avait jamais vu fâché. On lui promit un présent considérable si elle pouvait parvenir à le mettre en colère; elle consentit à tenter l'épreuve, et sachant qu'il aimait à être bien couché, elle ne fit pas son lit. Abauzit s'en aperçut, et le lendemain matin lui en fit l'observation. Elle répondit qu'elle l'avait oublié. Il ne dit rien de plus. Le soir, le lit n'était pas fait : même observation le surlendemain; elle y répondit par une excuse vague, et encore plus mauvaise que la première. Enfin, à la troisième fois, il lui dit : « Vous n'avez pas encore fait mon lit; apparemment que vous avez pris votre parti là-dessus, et que cela vous paraît trop fatigant; mais, après tout, il n'y a pas grand mal : car je commence à m'y habituer. »

Attendrie par tant de patience et de bonté, la servante lui demanda pardon, et lui avoua l'épreuve à laquelle on avait voulu mettre son caractère.

Tout en admirant la patience du sage, nous devons blâmer l'indiscrétion des gens qui voulurent l'éprouver, et la faiblesse très-déplacée de la personne qui leur prêta son concours.

Le dîner dans la cour.

Un homme avait l'habitude de s'abandonner sans motif à des transports de colère. C'était surtout son domestique qui avait à souffrir de ses emportements. Il y avait des jours où tout ce que faisait ce pauvre garçon était mal fait, et il lui fallait porter la peine de beaucoup de fautes dont il était innocent. Un jour son maître rentra de très-mauvaise humeur et se mit à table pour dîner. La soupe se trouva trop chaude, ou trop froide, ou peut-être ni l'un ni l'autre : mais le maître était de mauvaise humeur : il n'en fallut pas davantage. La fenêtre était ouverte; il prit la soupière et la jeta dans la cour. Alors le domestique, de l'air du monde le plus tranquille, fit voler aussi par la fenêtre le plat qu'il allait mettre sur la table; puis le pain, le vin, tout le couvert, et enfin la nappe. « Malheureux, que signifie cette conduite? demanda le maître en se levant d'un air furieux.

— Monsieur, repartit le domestique avec le plus grand sang-froid, pardonnez-moi si je n'ai pas deviné votre pensée; j'ai cru que vous vouliez dîner aujourd'hui dans la cour. »

Le maître comprit la leçon; il sourit de la présence d'esprit de son domestique, et cessa dès ce jour de se livrer à ses ridicules emportements.

Le soufflet.

Un habitant d'Orléans, nommé Lepelletier, non content de donner aux pauvres tout ce qu'il pouvait avoir, ne cessait de solliciter en leur faveur toutes les personnes de sa connaissance. Un jour voyant un riche négociant, nommé Aubertot, qui se trouvait sur sa porte, il l'aborde et lui dit : « Monsieur Aubertot, ne me donnerez-vous rien pour mes amis? » car c'est ainsi qu'il appelait les pauvres. « Non, je n'ai rien à vous donner. » Lepelletier insiste. « Si vous saviez en faveur de qui je sollicite votre charité ! C'est une pauvre femme qui vient d'accoucher et qui n'a pas une couverture pour son enfant ! — Je ne peux pas. — C'est un vieillard qui manque de pain ! — Je ne peux pas. — C'est un manœuvre qui n'avait que ses bras pour vivre, et qui vient de se fracasser une jambe en tombant de son échafaudage ! — Je ne peux pas, vous dis-je. — Allons, allons, monsieur Aubertot, laissez-vous toucher, et soyez sûr que jamais vous n'aurez d'occasion de faire une action plus méritoire. — Je ne peux pas, je ne peux pas. — Mon bon, mon miséricordieux monsieur Aubertot ! — Monsieur Lepelletier, laissez-moi tranquille. » Et cela dit, Aubertot lui tourne le dos, passe de sa porte dans son magasin, où Lepelletier le suit; il le suit de son magasin à son arrière-boutique, de son arrière-boutique dans sa chambre. Là, Aubertot, excédé, lui donne un soufflet ! Après le soufflet reçu, l'homme charitable prit un air riant, et dit : « Cela, c'est pour moi ; mais pour mes pauvres que donnez-vous? »

Aubertot, confus, lui donna plus qu'il ne demandait, et lui adressa les plus humbles et les plus sincères excuses.

Le coup de canne.

Le comte de Boutteville, depuis si célèbre sous le nom de maréchal de Luxembourg¹, étant lieutenant général sous les ordres du prince de Condé, aperçut, dans une marche, quelques soldats qui s'étaient écartés du reste de l'armée. Il envoya un de ses aides de camp pour les ramener au drapeau. Tous obéirent, excepté un, qui continua son chemin. Le général, offensé de cette désobéissance, court à lui la canne à la main, et menace de l'en frapper. « Si vous le faites, lui répond le soldat, je vous en ferai repentir. » Outré de cette réponse, Boutteville lui donne un coup et le force de rejoindre son corps. Quinze jours après, l'armée assiégea Furnes². Boutteville chargea un colonel de trouver dans son régiment un homme ferme et intrépide, pour un coup de main; une grande récompense fut promise. Le soldat dont nous avons parlé, qui passait pour le plus brave du régiment, se présenta; et, menant avec lui trente de ses camarades dont on lui avait laissé le choix, il s'acquitta de sa commission, qui était très-hasardeuse, avec un courage et un bonheur incroyables. A son retour, Boutteville, après l'avoir beaucoup loué, lui offrit la récompense qui avait été promise. Le soldat, la refusant : « Me reconnaissez-vous, mon général? dit-il; je suis ce soldat que vous maltraitâtes il y a quinze jours : je vous avais bien dit que je vous en ferais repentir. » Boutteville, plein d'admiration, et attendri jusqu'aux larmes, l'embrassa, lui fit des excuses, et obtint sur-le-champ pour lui un brevet d'officier : il se l'attacha bientôt après en qualité d'aide de camp. Le prince de Condé, digne appréciateur des belles actions, aimait à raconter ce trait de magnanimité.

Le vase brisé.

[xix^e siècle.]

Une sœur de l'ordre de Saint-Vincent de Paul veillait un grenadier blessé et dangereusement malade. Accoutumé à

1. De la maison de Montmorency (1628-1685), a souvent vaincu les Anglais et les Hollandais. 2. Ville de Belgique (Flandre-Occidentale).



Le vase brisé.

la vie des camps et au désordre de la guerre, le militaire n'avait aucun respect pour la sainte profession et pour le dévouement de sa bienfaitrice. Souvent il repoussait avec rudesse ses officieux secours; quelquefois il l'assaillait d'injures grossières. Cette pauvre fille opposait à ses insultes une patience inaltérable, et finissait par vaincre, à force de bonté, le caractère emporté du soldat.

Un jour qu'il souffrait davantage, elle se présente devant lui, tenant à sa main une potion que le médecin avait ordonnée; il refuse de la prendre; elle insiste avec douceur. Du refus il passe aux injures et aux menaces. Elle le conjure de penser au danger qu'il court, aux suites que pouvait avoir son obstination. Convaincu à la fin qu'il ne pouvait se délivrer de son importunité, il feignit de se rendre, prit la tasse qu'on lui offrait et jeta tout ce qu'elle contenait au visage de la religieuse.

Cette pieuse fille s'éloigne sans murmurer; mais au bout de quelques instants elle reparait au chevet du lit du malade, avec le breuvage qu'elle avait apprêté de nouveau. Poussé à bout par une constance qu'il croit de l'obstination, le grenadier furieux saisit le vase et le brise en éclats: la liqueur jaillit sur les vêtements de la fille charitable. Il croit cette fois qu'après un pareil outrage elle ne s'exposera plus à revenir près de lui; mais le militaire ne connaissait que le courage qui se montre sur le champ de bataille, il n'avait aucune idée de celui que peut donner la religion.

La sœur s'approche pour la troisième fois: « Prenez ce breuvage, lui dit-elle, prenez-le, je vous en conjure, ne me refusez pas cette grâce. » Le malade ne sait plus s'il doit croire ce qu'il entend: sa dureté a fait place à un attendrissement involontaire; des larmes s'échappent de ses yeux: « Vous êtes un ange! » s'écria-t-il; et, saisissant le breuvage salutaire, il l'avalait sans hésiter.

Cet homme dut la vie à la pieuse persévérance de celle qu'il avait traitée comme une ennemie. Il fut reconnaissant de cette faveur du ciel, et témoigna le désir de mieux connaître la religion qui inspire des vertus à la fois si douces et si élevées.

L'honneur bien entendu.

Deux jeunes officiers, Valazé et Merci, avaient été élevés ensemble; on les citait comme des modèles d'amitié, d'honneur et de générosité. Jamais le plus léger nuage ne s'était élevé entre eux, lorsqu'un malheureux incident faillit les brouiller. Un soir ils jouaient aux dames dans un café, en compagnie de plusieurs de leurs camarades. Valazé gagnait constamment, il riait de son propre bonheur; Merci crut qu'il riait de lui, et, aveuglé par le dépit et par la colère, il jeta les pions à la tête de son frère d'armes. Toutes les personnes présentes, vivement émues, s'attendaient à un duel entre les deux jeunes gens.

« Messieurs, dit froidement Valazé, je suis Français, j'ai été insulté, je connais les lois de l'honneur, et je saurai m'y conformer. » Il dit, et se jetant dans les bras de son ami repentant et désolé: « Mon cher Merci, dit-il, j'ai eu les premiers torts, je te pardonne et je te prie de me pardonner d'avoir blessé, par ma légèreté, une âme aussi sensible que la tienne. Maintenant, messieurs, continua Valazé, quoique j'aie interprété les lois de l'honneur à ma manière, s'il y avait ici quelqu'un qui doutât de la résolution où je suis de ne pas souffrir même un sourire inconvenant, qu'il sorte avec moi. »

La noble conduite de ces vrais amis fut applaudie de tous les assistants, et les plus farouches partisans du duel convinrent que Valazé comprenait au moins aussi bien qu'eux les lois de l'honneur.

Le duel refusé.

Turenne, dans sa jeunesse, étant appelé en duel par un autre officier, répondit: « Je ne sais pas me battre en dépit des lois; mais je saurai, aussi bien que vous, affronter le danger quand le devoir me le permettra. Il y a un coup de main à faire, très-utile et très-honorable pour nous, mais très-périlleux: allons demander à notre général la permission de le tenter, et nous verrons qui des deux s'en tirera

avec le plus d'honneur. » Celui qui avait proposé le duel trouva le projet si périlleux en effet qu'il refusa de soumettre sa valeur à une pareille épreuve.

Le duel évité.

Un officier général irlandais, qui avait servi pendant quarante ans sans avoir jamais envoyé ni accepté de cartel, raconte de la manière suivante une anecdote de sa vie : « Une fois, dit-il, je provoquai le ressentiment d'un de mes compagnons d'armes qui était aimé et respecté de tout le corps. Il m'avait paru mériter de légers reproches en certaines occasions. Je m'étais exprimé à ce sujet dans une langue que je ne savais alors qu'imparfaitement, et je m'étais servi d'un terme dont je ne sentais point toute la valeur. Il se crut insulté, quitta la compagnie et m'envoya un cartel. Je lui répondis que j'espérais avoir avec lui une explication qui lui ôterait le désir de se battre : cependant je promettais de me trouver au rendez-vous. J'y allai, accompagné de tous ceux qui étaient présents lorsque je m'étais servi de l'expression qui m'était reprochée. Devant eux, je mis tous les torts de mon côté, et je déclarai que je m'étais servi inconsiderément de termes dont j'ignorais la valeur. Il jeta son épée et nous nous serrâmes dans les bras l'un de l'autre. « J'étais venu ici, s'écria-t-il, avec l'intention de plonger « mon épée dans le cœur d'un homme que j'estime et que « j'aime; cette pensée me fait frémir. » Tous les assistants firent éclater la satisfaction la plus vive. Tous convinrent que le duel est une coutume barbare, et qu'un sage gouvernement doit mettre obstacle à un si dangereux abus. »

Le duel honorable.

[xv^e siècle.]

La Mothe-Gondrin et d'Aussun étaient deux officiers très-braves, dont les noms se trouvent cités avec honneur dans les relations de nos guerres d'Italie. Malheureusement une susceptibilité excessive avait fait naître entre eux une espèce

d'émulation qui leur mettait sans cesse les armes à la main l'un contre l'autre. Un jour qu'ils étaient en présence de l'ennemi, ils se prirent de querelle, selon leur coutume : on s'échauffait, le sang allait couler. « Que faisons-nous ? dit alors la Mothe-Gondrin à d'Aussun : notre sang appartient à notre pays; cessons de donner à nos soldats un exemple dangereux; disputons à qui se battra le plus vaillamment contre l'ennemi, voilà le seul duel digne de nous. » A ces mots, il fond avec impétuosité sur les ennemis; d'Aussun le suit : l'un et l'autre donnèrent des marques incroyables de valeur. Tous deux furent blessés et guérirent de leurs blessures. Ils devinrent amis, et rivalisèrent de courage et de générosité jusqu'à la mort.

S. VI. FERMETÉ CONTRE LES MAUX.

La paix intérieure réside non dans les sens, mais dans la volonté. On la conserve au milieu des douleurs les plus amères, tant que la volonté demeure ferme et soumise. La paix d'ici-bas est dans l'acceptation des choses contraires, et non pas dans l'exemption de les souffrir. (FÉNELON.)

Un savant célèbre, Cardan, savait si bien élever son âme au-dessus de la douleur, qu'il ne sentait pas les attaques de goutte les plus cruelles. (TISSOT.)

La douleur te vaincra, si tu faiblis; c'est toi qui la vaincra, si tu as le cœur ferme :

L'adversité est l'épreuve de la vertu :

Voici un spectacle vraiment digne, que Dieu le contemple et se complaise dans son ouvrage : l'homme juste et courageux aux prises avec l'adversité. (Moralistes anciens.)

Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice et de la douleur. (LA BRUYÈRE.)

La raison supporte les disgrâces; le courage les combat; la patience et la religion les surmontent. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

C'est quand le corps est souffrant, quand l'esprit est accablé, que l'âme doit déployer sa force et son courage; c'est alors qu'elle doit s'élever vers des pensées dignes de son éternel auteur :

Une volonté forte triomphe de tout, des infirmités mêmes de la nature : elle supplée à la vue chez l'aveugle, à la vigueur chez l'infirme; une âme forte est maîtresse du corps qu'elle anime. (B.)